

## LE 9 FÉVRIER 2012

Pourquoi nous appelons à faire grève le 9 février prochain ?

Il y a un mois déjà les collègues de 6 services des sites de Creil et de Beauvais Racine apprennent, brutalement, que leurs activités seront transférées au cours du premier semestre 2012 pour Creil à Beauvais Savoie et pour Beauvais Racine à Creil.

Ni les salariés concernés, ni les représentants du personnel n'ont été associés à cette réorganisation qui s'est décidée, sans concertation aucune, sans communication, au sein du seul comité de direction.

Est-il besoin de rappeler que c'est la direction qui a fait le choix, en 2009, de répartir certaines activités sur plusieurs sites (essentiellement entre Beauvais Savoie et Creil).

**Ce fonctionnement, jusqu'à maintenant, n'a généré aucun dysfonctionnement.**

Au contraire, rappelez-vous, la direction se targuait que notre organisme était le premier au classement des caisses fusionnées en 2010.

En 2011, notre classement CPG devrait demeurer honorable.

Dernièrement, la Caisse a également vu sa certification Qualité de Service renouvelée.

Pour comprendre cette soudaine volonté directoriale de modifier une organisation qui fonctionne, il faut lire le projet d'entreprise 2012-2013 dont nous venons d'avoir connaissance.

La direction affirme que **«le fonctionnement en bi-sites, en particulier, induit des désagréments pour les salariés et managers obligés de se déplacer régulièrement entre Beauvais et Creil, et provoque des ralentissements et dysfonctionnements sur certaines activités».**

Ainsi donc, c'est pour éviter aux salariés de se déplacer entre Beauvais et Creil quelques fois par mois -au grand maximum- que l'on souhaite supprimer tous les services supports???

**Mais quel cas fait-on des désagréments ô combien plus importants que subiront les salariés qui habitent à proximité de Creil et devront, demain peut-être, aller travailler à Beauvais ?**



La minute de Morticia BOU'

*La direction assigne SOLIDAIRES Oise et National EN JUSTICE pour un BLOG quelle juge diffamant et injurieux.*

*Huissiers à 450 EUROS LA PRESTATION : La direction NE COMPTE PAS, NE LÉSTINE PAS.*

*SEULEMENT LA DIRECTION N'ASSUME PAS. Mais où était-elle lors de l'AUDIENCE? LA direction se fait représenter par la drh.*

*Sortie de sa tour d'ivoire, la direction aurait-elle des craintes ? CELLE de se PRENDRE LA VÉRITÉ EN PLEINE FACE*

*LES OUTRANCES DE LA DIRECTION. C'EST SA SPECIALISATION. ELLE S'Y ENTEND LA DIRECTION!!!!*

*AU 24 JANVIER \* MONSIEUR DE LA DIRECTION.*

*SIGNÉ le syndicat SUD qui défend les salariés, qui prend des risques et qui n'a pas peur du mépris, de la menace et qui poursuivra sans pencher la tête ni courber l'échine. EN 2012 nous continuerons de l'ouvrir.*

*Merci enfin aux collègues qui continuent de nous rejoindre sur Beauvais, Creil et ailleurs ! Bonne et heureuse année 2012 à tous.*

*\* L'audience en référé pour diffamation a été renvoyée le 24 janvier 2012 : nous vous tiendrons informés de cette affaire.*



Aujourd'hui c'est l'employeur qui est obligé de rembourser les déplacements Creil-Beauvais / Beauvais-Creil. Demain, ce sera notre collègue qui paiera de sa poche l'essence supplémentaire pour aller travailler. Aujourd'hui des trajets domicile-travail permettant de concilier vie professionnelle-vie de famille. Demain des heures perdues sur la route avec un risque accru d'accident ! Où est l'amélioration, où est le gain pour le salarié de notre organisme ?

Et si l'on souhaitait diminuer les déplacements, pourquoi les matériels de visio-conférence ne sont-ils pas utilisés ?

En outre, ce qui serait vrai pour certains services en bi-sites ne le seraient pas pour d'autres qui demeureront scindés et continueront donc de générer de soi-disants «désagréments» et «dysfonctionnements»????

D'ailleurs de la nature des dysfonctionnements dont il est question, aucun mot, aucune explication.

Les arguments avancés sont ridicules. Ils démontrent que cette réorganisation est irrationnelle et non justifiée.

Sauf à vouloir «punir» les agents de Creil et Beauvais Racine pour leur caractère rebelle et contestataire ?

Aujourd'hui, nous constatons «simplement» que le plus important site de l'Oise, Creil, est purgé de tous ses services supports.

Ce choix est non seulement en contradiction totale avec les engagements pris en 2009 mais au surplus, incohérent.

En admettant que les 20 salariés creillois décident de suivre leur activité et consentent à travailler à Beauvais Savoie, ils viendraient s'entasser dans des locaux déjà trop exigus pour y loger correctement les salariés en place.

A l'inverse, le site de Creil dispose de bureaux vides ou sous occupés. Et l'on se rappelle que le principal argument de la direction pour candidater à l'accueil de la plate-forme téléphonique SOPHIA était la disponibilité en mètre carré du site creillois.

Sans doute la direction souhaite-t-elle d'ores et déjà faire place nette pour accueillir, un jour PROCHAIN, les salariés de Clermont et Méru dont elle aura fermé les centres.

Par ailleurs, si les opérations en cours peuvent sembler modestes au regard du nombre de collègues touchés (environ 25 personnes), nous savons qu'il ne s'agit que d'un leurre.

En effet, afin de limiter au maximum la résistance du personnel, il est stratégique pour la direction de «saucissonner» son démantèlement de la CPAM de l'Oise.

Hier une quarantaine de personnes concernées par la fusion, quelques personnes supplémentaires lors des mutualisations régionales, aujourd'hui 25 collègues et amis.

En 2013, on va sans doute fermer Grandvilliers et Saint Just en Chaussée (15 personnes).

Demain, on réorganisera les lieux d'accueil avec un impact fort et immédiat sur les assurés, après-demain ce sera le tour de Clermont, Méru, Noyon ou Compiègne Gare...

Seule Beauvais Savoie devrait s'en tirer car la direction envisage d'ajouter un étage supplémentaire au bâtiment du siège !!!

Mais si l'immeuble rue de Savoie peut espérer s'agrandir et prospérer, telle n'est pas la situation des personnels au siège ou ailleurs ; personnels soumis au diktat du chiffre, de la rentabilité, du faire plus avec toujours moins.

C'est donc au nom d'un passif déjà lourd, et afin d'empêcher qu'il ne s'aggrave davantage, que **nous appelons à une journée de grève le 9 février 2012.**

Parce que nous sommes un syndicat responsable, nous sommes prêts à suspendre ce préavis si la direction débute des négociations sur l'avenir immédiat de nos 25 collègues.

**Nous exigeons**, comme preuve de sa réelle volonté de négocier, **la mise en place dès janvier 2012 de la bourse des emplois demandée par les salariés.**  
**Le télé-travail doit être considéré comme une piste de réflexion.**

Enfin, sur ce dossier, nous souhaitons travailler avec les autres syndicats, sans exclusive.

Si les négociations ne s'ouvraient pas ou n'aboutissaient pas dans un sens favorable aux salariés, chacune et chacun d'entre nous sera alors invité à exprimer son exaspération face à l'autisme et à l'irresponsabilité de la direction.

Quelques milliers de personnes ont pu faire reculer l'UCANSS en février 2011 quand il s'est agi de supprimer notre 14ème mois. Cette mobilisation a même permis d'obtenir 5 points supplémentaires de rémunération dans un contexte de crise sociale et économique majeure.

Les 800 salariés de la CPAM de l'Oise ont entre leurs mains la capacité de se faire entendre de la direction.

N'en doutez pas, il n'est guère que les combats non menés qui sont perdus d'avance.

